

P.V.N° 6353/VR.
Affaire Mbanya Tuleman
R.M.P.

Ruanda-Urundi
PROCÈS-VERBAL DE SAISIE.

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le 25 en juin.

Nous VANDOUSSCHEIRE René (Officier du Ministère Public)
(Officier de Police Judiciaire)
compétence général R. 66 à Gihoda, verbalisant dans
l'affaire à charge de Mbanya Tuleman

Nous trouvant à Ruhengeri - Gitarama, certifions avoir procédé ce jour à la saisie
des objets suivants, entre les mains du nommé Mbanya Tuleman.

20f
2 pièces de 5f
10 pièces de 1f



Nous avons présenté ces objets au détenteur qui les a reconnus et paraphés ; après
quoi nous avons, avec le détenteur, marqué ces objets de la manière
suivante : marqué

L'es objets saisis est - sont inscrits au R.O.S. sous le n° 430

Le détenteur :

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'Officier de Police Judiciaire, copie police

VANDOUSSCHEIRE R.

Dont acte.

L'Officier du Ministère Public,